

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 37 (1945)
Heft: 12

Artikel: Les salaires en Grande-Bretagne de 1938 à 1945
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384449>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'une collaboration organique entre les syndicats, les employeurs et l'Etat sont repoussées sans raison. La grève est notre dernière arme, mais nous ne l'emploierons, je le répète, qu'à la toute dernière extrémité. »

R.

Les salaires en Grande-Bretagne de 1938 à 1945.

Si nous commentons ci-après les statistiques relatives à l'évolution des salaires en Grande-Bretagne pendant la guerre (ces statistiques ont été établies par le Ministère du travail et portent sur 5,5 millions de travailleurs), ce n'est pas pour accroître le nombre des comparaisons internationales ou pour compléter celles auxquelles on a déjà procédé entre les salaires suisses et anglais, mais bien pour montrer, par des faits concrets qui révèlent l'insuffisance des méthodes d'investigation, les difficultés auxquelles se heurtent de telles tentatives, en un mot pour prouver le bien-fondé des réserves que nous avons faites dans notre article « Les prix et les salaires après la guerre ».

Parmi les principales difficultés qui affaiblissent la valeur des comparaisons internationales en matière de salaires — difficultés que la guerre a encore accentuées — il convient de mentionner les modifications intervenues dans les effectifs et dans la répartition professionnelle des travailleurs recensés. La statistique britannique susmentionnée ne tient pas compte des employés (dans l'acception large du terme), des ouvriers à domicile, des ouvriers agricoles, des mineurs, des cheminots et du personnel de la flotte marchande. Si une statistique du temps de paix avait englobé ces professions, la moyenne aurait probablement été inférieure à celle qui a été obtenue pour ces 5,5 millions de travailleurs *manuels*; au contraire, si la statistique de guerre en avait tenu compte, la moyenne aurait vraisemblablement été supérieure de 7 à 8%. Mais si l'on fait abstraction de ces professions, la statistique a porté sur toutes les autres catégories de salariés; cependant, elle ne dit pas dans quelle mesure — et cela aussi diminue la valeur de la comparaison — les 54 200 entreprises qui ont reçu un questionnaire y ont répondu. Cela signifie que les diverses industries ne participent pas proportionnellement à leur importance à l'enquête. Par exemple, les réponses de l'industrie lourde sont plus nombreuses que celles de l'industrie du bâtiment, qui occupe une position-clé. Pour corriger autant que possible les chances d'erreur, on a calculé des moyennes pour seize industries sur la base des effectifs « évalués ». Le fait que les moyennes n'ont pas été obtenues sur la base du nombre réel des travailleurs occupés dans les entreprises qui ont répondu,

ou si l'on veut le fait que les résultats réputés valables pour l'ensemble d'une industrie ont été obtenus à l'aide de renseignements partiels, a pour conséquence que les moyennes établies sont probablement inférieures de 8 d. pour les hommes, de 4 d. pour les femmes et de 2 d. pour les jeunes gens aux chiffres qui auraient été atteints si l'on avait strictement tenu compte des effectifs des travailleurs occupés dans les entreprises qui ont répondu.

Les *gains hebdomadaires* ainsi obtenus s'établissaient, à la fin de la dernière semaine d'octobre 1938, à 69 sh. pour les hommes, à 21 sh. 1 d. pour les jeunes gens, à 32 sh. 6 d. pour les femmes et à 18 sh. 6 d. pour les jeunes filles, soit à une moyenne de 53 sh. 3 d. Les chiffres correspondants de janvier 1945 indiquent une augmentation de 50 sh. 3 d. (73 %) pour les hommes, de 18 sh. pour les jeunes gens (69 %), de 30 sh. 8 d. pour les femmes (94 %) et de 15 sh. 2 d. pour les jeunes filles (82 %), soit un relèvement moyen, pour toutes les catégories, de 40 sh. 6 d. ou de 76 %.

Si l'on compare les moyennes des diverses industries, on constate de grandes variations dans l'ampleur de l'adaptation, de sorte que la moyenne générale n'est pas très significative. Les augmentations oscillent entre moins de 50 % et plus de 90 % pour les hommes et entre moins de 50 % et plus de 120 % pour les femmes. Le fort accroissement du gain de ces dernières est dû au fait qu'elles ont occupé en grand nombre des emplois réservés autrefois aux hommes.

Relevons encore, dans cet ordre d'idées, que les profondes *modifications intervenues dans la composition de la main-d'œuvre*, c'est-à-dire dans la proportion des hommes, des femmes et des jeunes gens employés, rendent presque impossible des comparaisons exactes. Si la relation entre ces trois catégories était restée la même qu'en 1938, l'augmentation moyenne des salaires (exprimée en pour-cent) aurait été nettement plus forte dans la plupart des cas.

La statistique anglaise englobe donc, d'une part, un nombre élevé de travailleurs qualifiés et, de l'autre, un effectif considérable de manœuvres et de salariés semi-qualifiés; en outre, les gains hebdomadaires indiqués comprennent les majorations pour heures supplémentaires et le travail de nuit, la rétribution du travail aux pièces ou à la tâche, etc. Les différences de salaires entre les ouvriers qualifiés et non qualifiés étant considérables, il faut en tenir compte dans l'appréciation de la moyenne obtenue. Celle-ci traduit tout à la fois le relèvement des taux de rémunération, l'élévation du degré d'occupation, l'augmentation de la durée du travail de jour et de nuit, l'extension du système du travail à la tâche et aux pièces, l'intensification de la cadence du travail et les modifications du rapport entre les effectifs d'ouvriers masculins, de femmes et de jeunes gens.

Il ressort des indications données par le Ministère du travail que la majoration de 76 % (pour l'ensemble des salariés) des gains

moyens est due pour moitié au *relèvement des salaires de base*; en conséquence, le salaire de base moyen, pour une semaine normale de travail (compte non tenu des heures supplémentaires) était supérieur de 38 ou de 39 % en janvier 1945 au regard d'octobre 1938. La différence entre ce chiffre et l'augmentation moyenne du revenu global est donc l'effet des autres facteurs que nous venons de mentionner.

Quant à la *durée du travail*, elle a augmenté pour toutes les catégories jusqu'en juillet 1943 pour baisser derechef à partir de cette date. La durée moyenne du travail hebdomadaire a évolué comme suit:

	Hommes de 21 ans et davantage	Jeunes gens	Femmes	Jeunes filles	Pour l'ensemble des salariés
Octobre 1938	47 sh. 7 d.	46 sh. 2 d.	43 sh. 5 d.	44 sh. 6 d.	46 sh. 5 d.
Juillet 1943	52 sh. 9 d.	48 sh. 0 d.	45 sh. 9 d.	45 sh. 1 d.	50 sh. 0 d.
Janvier 1945	49 sh. 4 d.	45 sh. 2 d.	43 sh. 1 d.	43 sh. 0 d.	47 sh. 0 d.

Les *salaires horaires moyens* ont passé de 1 sh. 1,7 d. en octobre 1938 à 1 sh. 11,9 d. en janvier 1945.

La forte augmentation (en pour-cent) des salaires horaires moyens est dans une large mesure la conséquence du travail à la tâche et aux pièces et de l'accélération de la cadence du travail. Dans les cas où la production a fortement augmenté, les majorations de salaires ont pu être supportées sans peine par les employeurs. Cependant, sans une connaissance approfondie de ces divers facteurs, il n'est pas possible de procéder à des comparaisons internationales sur la base des gains horaires moyens.

Le niveau moyen des gains horaires et hebdomadaires est naturellement fortement influencé par les modifications intervenues dans les effectifs des travailleurs occupés dans les diverses branches. Les transferts de main-d'œuvre d'industries où les salaires sont relativement bas vers celles où ils sont plus élevés ont naturellement contribué à augmenter la moyenne générale. Parallèlement, l'ampleur de l'accroissement du gain moyen pour toutes les catégories de travailleurs a été influencée par le fait que le nombre des hommes occupés a diminué et que celui des femmes a augmenté.

Enfin, il faut considérer que, depuis la dernière semaine de janvier, les salaires ont été fortement relevés dans quelques-unes des branches englobées par l'enquête du Ministère du travail, comme aussi dans plusieurs des branches qui ont été laissées de côté, notamment dans l'agriculture, les mines, les chemins de fer, la navigation, les ports, l'alimentation, l'industrie des plaisirs, le commerce, les banques et le personnel de maison.

Au cours des trois premiers mois de 1945, le gain moyen des mineurs, par homme et par équipe, s'établissait à 22 sh. 5,5 d. contre 11 sh. 5,25 d. pendant la période correspondante de 1939, ce qui représente une augmentation moyenne de 96%. Cette moyenne est

valable pour tous les mineurs, y compris les jeunes gens; elle ne tient toutefois pas compte du gain en nature (qui se monte à plus de 10 d. par homme et par équipe). Pour tous les salaires énumérés plus haut, il faut considérer l'abaissement du coût de la vie provoqué par les amples subventions octroyées par le gouvernement. Quant aux *salaires moyens hebdomadaires*, ils ont atteint, au cours des trois premiers mois de 1945, 115 sh. 6 d. contre 60 sh. 8 d. pendant la période correspondante de 1939, soit un relèvement de 89%. Il ressort des publications patronales que les salaires hebdomadaires des ouvriers adultes s'établissaient à 122 sh. 5 d. en moyenne au cours du premier trimestre 1945 contre 65 sh. 10 d. pendant la période correspondante de 1939.

Toutes les différences et nuances dont nous avons tenté de montrer la complexité prouvent suffisamment, croyons-nous, combien il est difficile — sans se hasarder sur le plan international — de procéder à des comparaisons sur le plan national. Pour faire des comparaisons internationales tant soit peu valables, il faudrait les étendre au pouvoir d'achat des salaires obtenus, tenir compte des modifications intervenues au cours de la guerre dans la composition des « corbeilles » à l'aide desquelles les statisticiens décèlent les pouvoirs d'achat (voir à ce sujet notre article sur les prix et les salaires aux Pays-Bas). Rappelons pour terminer, mais à titre d'indication seulement, que l'indice du coût de la vie est monté de 31% en Grande-Bretagne et de 53% en Suisse. R.

Le grand discours du Président Truman sur les prix et les salaires.

En prononçant à la radio, le 30 octobre, son discours sur les prix et les salaires, le président des Etats-Unis affirma qu'il était convaincu que les luttes économiques appartiendraient bientôt au passé si l'on suivait ses conseils. Depuis lors, les conflits, déjà sérieux à ce moment, sont devenus graves, et de plus graves encore menacent. Il est donc intéressant de prendre connaissance du texte intégral du discours de Truman, et cela d'autant plus que la presse n'en a donné que des extraits sans liens les uns avec les autres.

Ce n'est qu'après avoir achevé la lecture de ce discours que l'on se rend compte dans quelle mesure il est l'expression d'un homme, d'un homme d'Etat surtout, qui n'est pas au-dessus du capital et du travail, *mais entre eux*. Par ce discours, Truman adresse un *appel* aux deux parties plus qu'il ne leur propose une méthode. Bien que le président ait conscience de sa responsabilité, qu'il ait